

Information sur l'audition

- Objet de l'audition : **Circ.-FINMA 09/1 « Règles-cadres pour la gestion de fortune » – révision partielle**
Projet de circulaire et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
- Délai de réponse : **3 avril 2013**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Dr Oliver Zibung
Einsteinstrasse 2
CH-3003 Berne
ou
oliver.zibung@finma.ch
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
- Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
- Questions complémentaires : Dr Oliver Zibung
Tél. +41 (0)31 327 94 52
oliver.zibung@finma.ch
- Contact médias : Tobias Lux
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch